

## Justificatif de Parution

N° d'annonce: LDL-405794300

Nous soussignés, Le Dauphiné Libéré SA représenté par son directeur général, Christophe VICTOR, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

**Date de mise en ligne :** 19/04/2024

**Support de parution :** Le Dauphiné Libéré

**Département de parution :** Haute-Savoie



### COMMUNE DE SAMOËNS

#### Retrait partiel de l'arrêté du 9 octobre 2023 d'approbation du Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles

Le public est informé que, par arrêté préfectoral n° DDT-2024-0390 en date du 8 février 2024, les dispositions du plan de prévention des risques naturels prévisibles de la commune de Samoëns au droit des parcelles cadastrées section ZI n°171 et n°172 en partie ont été retirées et remplacées conformément aux articles L.240-1 à L.243-4 du Code des relations entre le public et l'administration. L'arrêté sera affiché pendant la durée d'un mois à la mairie de Samoëns et au siège du Syndicat Mixte du SCoT Mont-Blanc-Arve-Giffre. Il fait l'objet d'une publicité par voie de presse locale et d'une mention au recueil des actes administratifs de la préfecture. Le zonage modifié est tenu à la disposition du public en mairie, au siège de l'établissement public de coopération intercommunale ci-dessus désigné et à la préfecture de la Haute-Savoie. Il est également consultable sur le site internet des services de l'Etat en Haute-Savoie ([www.haute-savoie.gouv.fr](http://www.haute-savoie.gouv.fr)).

405794300

**Lien de l'annonce :** <https://www.eurolegales.com/Annonce/AvisAdministratif/Haute-Savoie/Le-Dauphine/SAMOENS-RETRAIT-PARTIEL-ARRETE-DU-9-10-23-APPROBATION-PPRN.html>



Christophe VICTOR

Directeur Général

DIRECTION GÉNÉRALE